

1. Record Nr.	UNINA9910416501203321
Autore	Martin Marie-Pauline
Titolo	Juger des arts en musicien : Un aspect de la pensée artistique de Jean-Jacques Rousseau // Marie-Pauline Martin
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016
ISBN	2-7351-1899-1
Descrizione fisica	1 online resource (128 p.)
Soggetti	Humanities#44; Multidisciplinary Music 18. Jahrhundert Frankreich Deutschland Kunst Kunstgeschichte Musik Philosophie musique pensée artistique morale esthétique Lumières XVIIIe siècle pensée politique période moderne langue
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	La confrontation des écrits artistiques et musicaux de Jean-Jacques Rousseau se révèle féconde en ce qu'elle permet d'observer, avec précision dans l'esprit d'un intellectuel du siècle des Lumières, la

manière dont la musique peut être pensée et vécue, pour devenir finalement l'aune à laquelle tous les arts sont appréciés. Posé tout d'abord comme référent, l'objet musical soumet en effet, dans le discours de Rousseau, les autres arts à l'épreuve de sa propre spécificité ; pensé encore comme modèle d'une conception particulière du beau, il fournit l'instrument d'une appréciation des autres disciplines, met en jeu leur propre statut et leur ordonnance hiérarchique. Ainsi, bien plus qu'une pratique, l'art musical devient, pour Rousseau, une norme esthétique, autorisant qu'il juge des arts en musicien. Exprimé avec conviction dans ses écrits musicaux (principalement le Dictionnaire de musique et l'Essai sur l'origine des langues), ce parti fédère par ailleurs plusieurs de ses œuvres littéraires, biographiques et politiques. Par son analyse, Marie-Pauline Martin propose ainsi de relire certains écrits du philosophe à la lumière d'un enthousiasme, et même d'une foi absolue, en l'effet moral de la musique.
